

Paris, le 27 juillet 2011

**COMITE TECHNIQUE PARITAIRE DU 8 JUILLET 2011**

**RELEVÉ DES AVIS**

Etaient présents :

Parmi les représentants de l'administration :

- Xavier INGLEBERT, directeur général délégué aux ressources,
- Christine d'ARGOUGES, directrice des ressources humaines,
- Philippe CAVELIER, directeur adjoint administratif de l'Institut de chimie,
- Danièle DAUVIGNAC, directrice de la DAJ,
- Carole LE CONTEL, directrice adjointe administrative de l'Institut des sciences humaines et sociales,
- Alain MANGEOL, délégué régional Paris A,
- Joëlle RAGUIDEAU, directrice de la mission pilotage et relations avec les délégations régionales et les instituts,
- Michèle SAUMON, déléguée régionale Ile-de-France Sud,
- Jean-Noël VERPEAUX, directeur de la DASTR.

Parmi les représentants du personnel :

<u>SGEN-CFDT</u> :	Jean-Noël ROUZAUD	suppléant chercheur <u>votant</u>
2 sièges	Guillaume EDOUARD	titulaire ITA
<u>SNCS-FSU</u> :	Denis JOUAN	titulaire chercheur
2 sièges	Bernard VEYSSIERE	titulaire chercheur
<u>SNPTES-UNSA</u> :	Philippe JAUFFRET	titulaire ITA
2 sièges	Sophie COLLIN	suppléante ITA <u>votante</u>
	Xavier CHAUD	suppléant ITA non votant
<u>SNTRS-CGT</u> :	Anne CASANOVA-EUZENOT	titulaire ITA
3 sièges	Didier GORI	titulaire ITA
<u>SUD RECHERCHE</u> :	Alain CASTERA	titulaire ITA
1 siège		

Secrétaire adjoint de séance : Didier GORI (SNTRS-CGT).

Rappel de l'ordre du jour :

**I. TEXTES D'ORGANISATION :**

**A. INFORMATION SUR LE PLAN D'ACTION SUR LES CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL ET LA PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX,**

**B. VOTE SUR LA CIRCULAIRE SUR LE TRAITEMENT DES SITUATIONS DE HARCELEMENT MORAL AU TRAVAIL.**

Experts invités de l'administration :

- Mme Isabelle KAUFFMANN, responsable du service du développement social de la DRH,
- M. Emmanuel RIDENT, adjoint à la directrice des ressources humaines.

La séance du CTP est ouverte à 14h30 par **M. Xavier INGLEBERT**, qui en assure la présidence. L'unanimité des participants votants est de 18 personnes.

**I. TEXTES D'ORGANISATION :**

**B. VOTE SUR LA CIRCULAIRE SUR LE TRAITEMENT DES SITUATIONS DE HARCELEMENT MORAL AU TRAVAIL**

A la demande du représentant du SNTRS-CGT, le président du CTP soumet pour vote deux propositions d'amendement.

**1<sup>er</sup> amendement** : texte en format encadré – page 9 –paragraphe 2 – 2<sup>ème</sup> phrase : remplacer « l'agent doit saisir son organisme d'accueil » par « *l'agent et le CNRS peuvent saisir l'organisme d'accueil* ».

Vote sur le 1<sup>er</sup> amendement :

CONTRE : 0

ABSTENTION: 9 ADM

POUR : 9 (2 SGEN-CFDT, 2 SNCS-FSU, 2 SNPTES-UNSA, 2 SNTRS-CCT, 1 SUD RECHERCHE)

**2<sup>nd</sup> amendement** : en bas de la page 9 – dernière phrase : remplacer « Pour ce faire, la commission doit s'appuyer sur tous documents ou témoignages permettant d'établir l'exactitude des faits invoqués par la victime qui peut être accompagnée d'un représentant du personnel lors de l'audition devant ladite commission » par :

*« Pour ce faire, la commission doit s'appuyer sur tous documents ou témoignages permettant d'établir l'exactitude des faits invoqués par la victime. Les agents peuvent être accompagnés d'un représentant du personnel lors de leurs auditions. »*

Vote sur le second amendement :

CONTRE : 0

ABSTENTION : 8 ADM

POUR : 10 (1 ADM, 2 SGEN-CFDT, 2 SNCS-FSU, 2 SNPTES-UNSA, 2 SNTRS-CGT, 1 SUD RECHERCHE)

Vote sur le texte amendé :

CONTRE : 3 (2 SNTRS-CGT, 1 SUD RECHERCHE)

ABSTENTION : 3 (2 SNPTES-UNSA, 1 SNCS-FSU)

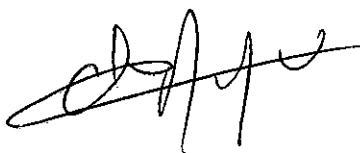
POUR : 12 (9 ADM, 2 SGEN-CFDT, 1 SNCS-FSU)

Président de séance



Xavier INGLEBERT

Secrétaire de séance



Christine d'ARGOUGES

Secrétaire adjoint de séance



Didier GORI